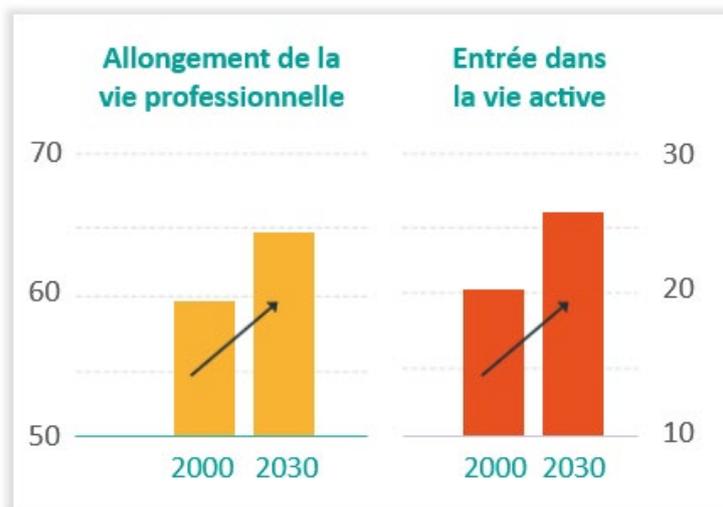


LE VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION ACTIVE



Seniors employés

Sujet important pour l'entreprise et pour chacun

Réorganiser le travail - Aménager les postes

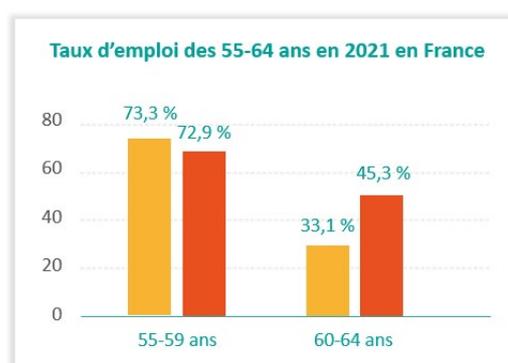
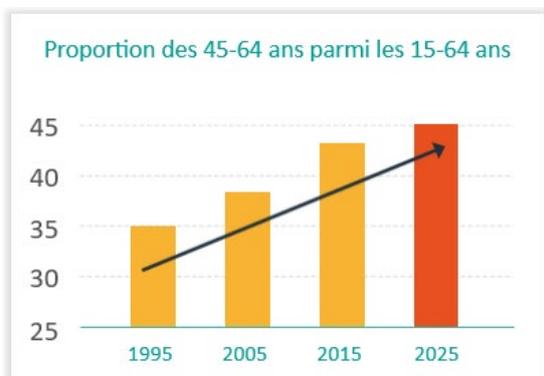
DÉFINITION

Vieillesse : « Processus graduel et irréversible de modification des structures et des fonctions de l'organisme résultant du passage du temps ». (OMS)

Processus du vieillissement :

- débute à 20-25 ans,
- est visible à partir de 40-45 ans,
- est très variable selon les personnes.

LES CHIFFRES DU VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION



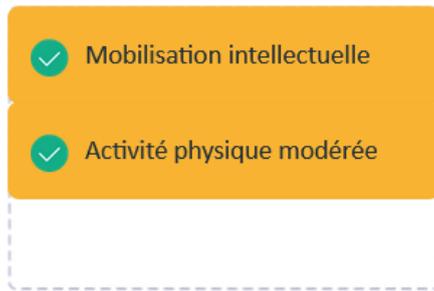
Source DARES septembre 2021

France

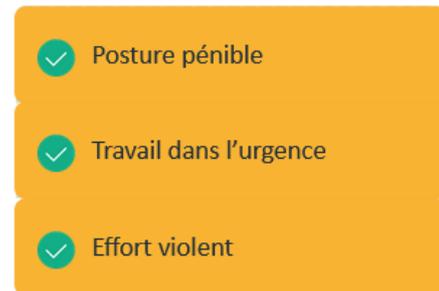
Union Européenne

EFFETS DES CONDITIONS DE TRAVAIL SUR LE VIEILLISSEMENT

Atténuation du vieillissement



Accélération du vieillissement



« **L'usure professionnelle** est un processus d'altération de la santé qui dépend de l'exposition de la personne à des contraintes de travail répétées dans le temps. »
(ANACT)

LES IMPACTS DU VIEILLISSEMENT SUR LE TRAVAIL

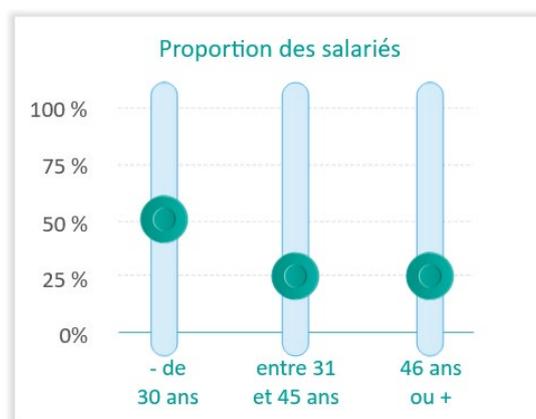
Attention aux idées reçues : le vieillissement et la réduction des capacités physiques ne sont pas des freins au travail. Ils nécessitent simplement des **adaptations** permettant des stratégies de compensation.

L'apprentissage et l'entraînement peuvent réduire les effets du vieillissement sur les capacités.

L'évaluation des risques et la mise en place d'un plan de prévention dans l'entreprise sont primordiales pour prévenir l'usure professionnelle.

LE VIEILLISSEMENT DANS VOTRE ENTREPRISE

PYRAMIDE DES AGES DE L'ENTREPRISE ET QUESTIONS A SE POSER



La plupart des salariés ont moins de 30 ans	La plupart des salariés ont entre 30 et 45 ans	La plupart des salariés ont 46 ans et plus
<p>Les jeunes de votre entreprise occupent quels types de métiers ?</p> <p>Même s'ils sont jeunes, l'analyse des conditions de travail et la mise en place d'un plan d'action sont nécessaires pour que leur santé ne s'altère pas prématurément.</p>	<p>Vos salariés ne sont pas encore dans la tranche des seniors. Mais comment vont-ils vieillir ?</p> <p>Quels sont les facteurs de pénibilité à identifier ?</p> <p>Existe-t-il des perspectives de changement, d'adaptation de certains postes ?</p>	<p>Quels sont les métiers occupés par les seniors ?</p> <p>Quelles sont leurs contraintes professionnelles ?</p> <p>Quelles solutions avez-vous mis en place face aux facteurs de pénibilité ?</p> <p>Avez-vous anticipé les pertes de savoir-faire en perspective ?</p>

Les indicateurs RH de vieillissement

- Taux d'absentéisme
- Nombre d'accidents du travail ou maladies professionnelles
- Turnover et mobilité interne
- Les retours des professionnels du SPST
- Le nombre de jours de formation et les appréciations des formateurs
- L'expression des salariés et questions au CSE

ACCOMPAGNER LE VIEILLISSEMENT AU TRAVAIL

REPÉRER LES POSTES SENSIBLES

- Identifier les facteurs de pénibilité
- Repérer les postes exposés aux risques référencés dans le C2P
- Solliciter l'aide de votre SPST

C2P = compte professionnel de prévention

Les 10 facteurs de pénibilité



CONTRAINTES PHYSIQUES MARQUÉES

- Manutention manuelle des charges
- Postures pénibles
- Vibrations mécaniques



ENVIRONNEMENT PHYSIQUE AGRESSIF

- Agents chimiques dangereux
- Travail en **milieu hyperbare**
- **Températures extrêmes**
- **Bruit**



RYTHMES DE TRAVAIL

- **De nuit**
- **En équipes successives alternantes**
- **Répétitif**

6 facteurs permettent d'acquérir des points sur le C2P

AMÉLIORER LA PRÉVENTION

ÉVALUER



Réaliser une évaluation des risques s'appuyant sur les 10 facteurs de pénibilité

AGIR SUR LES POSTES SENSIBLES

- Aide technique
- Appel au collectif
- Réorganisation des postes
- Alternance des tâches
- Modulation d'horaires

VALORISER L'EXPERIENCE ET ADAPTER LE PARCOURS

- Adopter des stratégies d'adaptation gagnantes pour tous
- Redistribuer des tâches
- Rapatrier des tâches
- Former

LA VISITE MÉDICALE DE MI-CARRIÈRE

L'examen médical de mi-carrière est organisé vers les 45 ans du salarié.

- Faire un état des lieux du poste en lien avec la santé du salarié
- Évaluer les risques de désinsertion professionnelle
- Sensibiliser le salarié aux enjeux du vieillissement

Proposition de mesures

- Aménagement, adaptation ou transformation du poste de travail
- Aménagement du temps de travail

CONCLUSION

Face au vieillissement de la population active, et donc de vos salariés, **le Service de Prévention et de Santé au Travail est à votre disposition pour vous accompagner.**

Toutes les occasions du suivi médical permettent de faire la promotion de la santé de façon à limiter le vieillissement physiologique, notamment en améliorant l'hygiène de vie et à **dépister le plus précocement possible les signes d'usure.**

Votre SPST vous aidera à prendre en compte au mieux les intérêts de vos salariés et de votre activité.

Il vous guidera dans les mesures de prévention et les solutions face au vieillissement de la population active.

Pour toute question, pensez à solliciter votre service de prévention et de santé au travail.